

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY

Nombre de membres en
exercice : .26

Séance du 27 février 2019

Présents : 17
Représentés : 03
Absents : 06
Votants : 20

Présents : A BOUILLAULT, J PERRIER, C DESLANDES, S DESGUE, R PINSON, MM CHEMIN, A CHAREYRE, S DESLANDES, M BAUGE, J BOUTELOUP, M BRETONNIER, S GASSION, R GAUCHER, C GONTIER, F HESLOUIS, F LECHAPLAIN, A LEROY,
Représentés : MJ LEBASCLE a donné procuration à R GAUCHER, JL HERBERT a donné procuration à F LECHAPLAIN, Y LOYAUD a donné procuration à S DESGUE
Absents excusés : T ARMAND
Absents : JL DUDOIGT, S LEFRANCOIS, T LAURENCEAU, S GAUTIER, M LAIR
Secrétaire de séance : C DESLANDES

Date de Convocation :
21/02/2019

I. Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2018

• 1°) Le Compte Administratif Commune

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Joseph PERRIER, délibérant sur le compte administratif 2018, dressé par Monsieur André BOUILLAULT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve à l'unanimité le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement	
Recettes :	1427359.12€
Dépenses :	<u>791128.46€</u>
Excédent :	636230.66€
Résultat de Clôture à fin 2017 :	1553332.83€
Affectation à l'investissement :	551870.57€
Résultat de l'exercice :	<u>636230.66€</u>
Résultat de Clôture :	1637692.92€
- Section de l'investissement	
Recettes	717865.05€
Dépenses	<u>449561.47€</u>
Excédent	268303.58€
Résultat de clôture à fin 2017	-390870.57€
Résultat de l'exercice	<u>268303.58€</u>
Résultat de clôture hors restes à réaliser	-122566.99€

SOIT UN RESULTAT DE CLOTURE DE :

	1637692.92€
	<u>-122566.99€</u>
RESULTAT	1515125.93€

- 1) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- 2) Arrête les opérations clôturées en 2018 et annule les crédits correspondants non employés

- [Le Compte de Gestion Commune](#)

Après avoir constaté que le compte administratif communal et le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie ont des résultats identiques, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

- [2°\) Le Compte Administratif Assainissement](#)

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Joseph PERRIER, délibérant sur le compte administratif 2018, dressé par Monsieur André BOUILLAULT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve à l'unanimité le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement	
Recettes :	64153.65€
Dépenses :	<u>72478.56€</u>
Déficit :	- 8324.91€
Résultat de Clôture à fin 2017 :	77477.61€
Résultat de l'exercice :	<u>- 8324.91€</u>
Résultat de Clôture :	69152.70€
- Section de l'investissement	
Recettes	32064.16€
Dépenses	<u>20052.00€</u>
Excédent	12012.16€
Résultat de clôture à fin 2017	51581.88€
Résultat de l'exercice	<u>12012.16€</u>
Résultat de Clôture hors restes à réaliser	63594.04€

- 1) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- 2) Arrête les opérations clôturées en 2018 et annule les crédits correspondants non employés

- [Le Compte de gestion de l'assainissement de Romagny](#)

Après avoir constaté que le compte administratif de l'assainissement et le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie ont des résultats identiques, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

- [3°\) Le Compte Administratif Lotissement de la Source](#)

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Joseph PERRIER, délibérant sur le compte administratif 2018, dressé par Monsieur André BOUILLAULT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve à l'unanimité le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement	
Recettes :	0.00€
Dépenses :	0.00€
Excédent :	0.00€
Résultat de Clôture à fin 2017	0.00€
Résultat de l'exercice :	0.00€
Résultat de Clôture :	0.00€

- Section de l'investissement	
Recettes :	0.00€
Dépenses :	0.00€
Excédent :	0.00€
Résultat de Clôture à fin 2017:	0.00€
Résultat de l'exercice :	0.00€
Résultat de Clôture :	0.00€
Soit un résultat de clôture de :	0.00€

- 1) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- 2) Arrête les opérations clôturées en 2018 et annule les crédits correspondants non employés

- [Le Compte de Gestion Lotissement de la source](#)

Après avoir constaté que le compte administratif du Lotissement La Source et le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie ont des résultats identiques, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

II. Assainissement : autorisation de signature du procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements

Le conseil municipal donne son accord pour une autorisation de signature du procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements par le Maire

III. RD 133 RD 493 : Traverse de bourg de Romagny : Validation de l'avant-projet

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'avant-projet

La part communale est de 169725€ HT

La part départementale est de 64145€ HT

La traverse de bourg de Fontenay :

Le montant des travaux s'élève à 1269336€ HT, financés pour une partie par la DETR

La remise des offres est le vendredi 22 mars. Les travaux doivent commencer le 17 juin 2019

IV Devis

Au cimetière de Romagny, il ne reste plus qu'une cave-urne et une case au monument

de disponibles.

Un devis de l'entreprise Lepetit est présenté pour la construction d'un 2^{ème} monument avec 8 cases pour un montant de 8000€ TTC.

La fourniture et la pose de 6 caves-urnes au prix de 290€ HT l'urne soit 1740€ HT (2124€ TTC)

Le conseil municipal donne son accord

V. Subventions 2019

Associations locales	2019
APE	1 500,00 €
Société de Chasse "La Bécassine"	350,00 €
CATM et AC	300,00 €
" Les Trois Coups"	600,00 €
Club du 3ème Age	600,00 €
Art et Loisirs de Fontenay	100,00 €
La Romagnaise	450,00 €
Les Cœurs Joyeux de Fontenay	200,00 €
Comité des Fêtes de Fontenay	300,00 €
Les yeux de Cloè	200,00 €
CLAR	1 000,00 €
UNC AFN Fontenay	200,00 €
TOTAL	5 600,00 €

(-800€) pour l'achat table de Ping Pong

Associations extérieures	2019
AF Myopathie (Téléthon)	180,00 €
Donneur de sang	170,00 €
Aumônerie Collège + Lycée	100,00 €
Maison Familiale de Mortain	150,00 €
Les Sax du mortainais	0,00 €
Centre anti cancéreux -Saint Lô	330,00 €
Association Prévention routière	0,00 €
Amicale des chasseurs de Mortain	20,00 €
APE Collège + Lycée MORTAIN	300,00 €
Chorale Montjoie	100,00 €
Amicale du personnel	400,00 €
Acad'habra	150,00 €
Gaule Mortainaise	50,00 €
AFSEP Sclérose en plaque Blagnac	100,00 €
TOTAL	2 050,00 €

DIVERS	2019
Autres	2 000,00 €
CCAS	6 000,00 €
TOTAL	8 000,00 €

Le conseil municipal décide de retirer 500€ aux parents déléves sur la subvention initiale de 2000€ car après 2 rappels, l'APE ne fait pas travailler les commerçants de la Commune

VI PLUI Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Un questionnaire a été envoyé par la Communauté d'Agglomération Normandie Mont Saint Michel afin de réfléchir aux constructions sur notre secteur dans les dix ans à venir (2019-2030)

Vacances Logements : 78

57 résidences secondaires

Le conseil Municipal a répondu à ce questionnaire

VII. Questions diverses

- Monsieur Perrier donne un aperçu du recensement pour la commune de Romagny Fontenay : 1275 habitants dont 964 hab à Romagny et 311 hab à Fontenay
49% des personnes recensées l'ont fait par internet
La population est en légère baisse
- Le conseil municipal demande de faire une proposition d'un montant de 3000€ frais inclus pour le terrain Boittin
- Avis de naissance de Malya Fontaine née le 13 février 2019 domiciliée « Les Closeaux » à Romagny
- Le repas des cheveux blancs aura lieu le dimanche 3 mars à Fontenay
- Une réunion du CCAS pour le budget aura lieu le 29 mars à 11h
- Le conseil se réunira le 4 avril pour le vote du budget

Fait à Romagny Fontenay
Le 5 novembre 2019
Le Maire
A BOUILLAULT